**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

## DOSSIER PEDAGOGIQUE

## UNITE D'ENSEIGNEMENT

**Plafonnage intErieur : les plafonds.**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

|  |
| --- |
| **CODE : 3551 24 U21 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 302** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 7 février 2022,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **Plafonnage intErieur : les plafonds**  **enseignement SECONDAIRE superieur DE TRANSITION** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**
   1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant de réaliser un plafonnage intérieur horizontal (plafonds) dans les règles de l’art et dans le respect des procédures établies.

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
   1. **Capacités**

*au départ d’un document écrit et d’une communication orale dont la durée d’expression est comprise entre 5 et 10 minutes relatif(s) aux intérêts professionnels,*

* répondre à des questions de compréhension sur le contenu de documents relatifs à la à la profession ;
* produire un message professionnel par écrit et par oral.

*à partir d’un élément simple de construction,*

* réaliser un croquis à main levée ;
* dessiner les trois vues suivant la méthode européenne en appliquant les normes du dessin (traits, disposition des vues et cotation) ;
* calculer des rapports, des volumes et des proportions y compris des mises à l’échelle ;
* lire et appliquer une fiche technique de mise en œuvre des produits et des matériaux.

*face à une situation concrète, sur base de directives claires,*

*en disposant du matériel adéquat,*

*dans le respect des normes de sécurité, d’hygiène et d’environnement,*

*en utilisant le vocabulaire de la profession et en développant des compétences de communication ,*

* décrire les risques inhérents à cette situation ;
* proposer les aménagements nécessaires pour les éviter ;
* décrire les principes de préparation, de rangement et nettoyage du poste de travail.

*au départ d’une situation professionnellement significative, (*la surface verticale comprendra au moins 2 baies sur le même plan et un retour de mur, les surfaces existantes sont prêtes à être plafonnées),

*en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession…),*

*en disposant du matériel, des consommables et de l’équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes règlementations en vigueur,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*sur base d’une fiche (document-type) pour la transmission d’information du travail réalisé (rapport d’intervention),*

*dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et d’environnement,*

*en développant des compétences de communication,*

*en toute autonomie de décision et d’exécution.*…. ;

*dans le respect du délai imparti.*

* identifier et préparer les supports
* poser correctement les guides et les cornières,
* réaliser le mélange,
* dresser un plafonnage monocouche de qualité sur une surface verticale,
* conformer la finition du plafonnage à l’état de surface exigé ;
* appliquer les techniques et modes opératoires adéquats,
* rationnaliser l’organisation du travail ;
* approvisionner son poste de travail en matériaux et matériel,
* nettoyer et ranger son poste de travail et son matériel,
* trier et éliminer les déchets.

*au départ d’une situation professionnellement significative, (*réalisation d’une cloison intérieure simple comprenant un mur plein, avec une finition de type « prête pour le peintre »),

*en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession…),*

*en disposant du matériel, des consommables et de l’équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes règlementations en vigueur,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*sur base d’une fiche (document-type) pour la transmission d’information du travail réalisé (rapport d’intervention),*

*dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d’hygiène,*

*d’ergonomie et d’environnement,*

*en développant des compétences de communication,*

*en toute autonomie de décision et d’exécution,*

*dans le respect du délai imparti,*

* implanter une cloison intérieure simple, en carreaux de plâtre, conformément au plan donné,
* en plaçant correctement les carreaux de plâtre,
* en conformant la finition de la cloison à l’état de surface exigé ;
* en appliquant les techniques et modes opératoires adéquats,
* en approvisionnant en matériaux et matériel,
* en organisant rationnellement son poste de travail,
* en nettoyant et rangeant son poste de travail et son matériel,
* en triant et éliminant les déchets.
* participer à la réalisation de petits travaux de plafonnage et/ou de cimentage dans le respect des règles de sécurité et d’hygiène ;
* tenir et de compléter un carnet de stage décrivant :
* le contexte professionnel au sein de l’entreprise,
* les différents travaux exécutés ;
* s’insérer dans une équipe de travail.
  1. **Titres pouvant en tenir lieu**

Attestations de réussite des unités d’enseignement suivantes*:*

*Introduction à la sécurité et à l’hygiène des métiers du parachèvement du gros-œuvre (***3310 16 U11 D1) ;**

*Dessin technique de construction (***3310 13 U11 D2)***;*

*Initiation aux techniques de communication professionnelle (***0350 02 U11 D2)***;*

*Plafonnage intérieur : les murs (***3551 21 U11 D1)***;*

*Montage de cloisons intérieures en carreaux de plâtre 1 (***3551 22 U11 D1) ;**

*Stage d’insertion : plafonneur/cimentier (***3551 23 U11 D1)***.*

1. **ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*au départ d’une situation professionnellement significative, (*la surface à plafonner comprendra un plafond, les surfaces existantes sont prêtes à être plafonnées),

*en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession…),*

*en disposant du matériel, des consommables et de l’équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes règlementations en vigueur,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*sur base d’une fiche (document-type) pour la transmission d’information du travail réalisé (rapport d’intervention),*

*dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et d’environnement,*

*en développant des compétences de communication,*

*en toute autonomie de décision et d’exécution.*…. ;

*dans le respect du délai imparti.*

* d’identifier le plafond et d’appliquer le primaire adéquat
* de poser correctement les différents types de cornières
* de réaliser le mélange
* de dresser un plafonnage monocouche de qualité sur le plafond
* de conformer la finition du plafonnage à l’état de surface exigé
* d’appliquer les techniques et modes opératoires adéquats
* de rationnaliser l’organisation du travail
* d’approvisionner son poste de travail en matériaux et matériel
* d’organiser son poste de travail
* de nettoyer et ranger son poste de travail et son matériel
* de trier et éliminer les déchets.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

* l’adéquation du mode opératoire et du matériel utilisé,
* la précision du vocabulaire utilisé,
* le niveau de qualité de l’organisation du travail,
* la qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

1. **PROGRAMME**

L’étudiant sera capable

**4.1 En plafonnage intérieur : plafonds**

**Technologie**

* d’analyser le travail demandé,
* d’envisager la préparation du poste de travail,
* de préparer les surfaces à traiter :
* lister et décrire:
* les équipements de protection des surfaces,
* les techniques de protection des surfaces,
* les techniques de préparation des surfaces,
* les outils et produits nécessaires,
* d’appliquer les sous-couches :
* caractériser les produits d’accrochage et les armatures synthétiques ,
* établir les modalités de mise en œuvre des sous-couches,
* expliquer le peignage de la sous-couche.
* de placer un isolant et du matériau d’étanchéité sur une surface intérieure mécaniquement et/ou par collage,
* de placer des profils de baies et autres accessoires :
* décrire et préciser le rôle :
  + des profils et autres accessoires
  + des guides de plafonnage
  + des armatures à plafonner .
* d’appliquer la couche de finition (manuellement ou à la machine).

**4.2 En plafonnage intérieur : les plafonds**

**Travaux pratiques**

* d’analyser le travail demandé :
* situer des éléments constructifs : locaux, ouvertures, cloisons et les supports à traiter à partir d’un plan d’architecte, un croquis ou un métré,
* lire, interpréter et exploiter les données du métré ou du relevé,
* utiliser le vocabulaire usuel,
* communiquer des informations utiles avec les différents membres de l’équipe et/ou les autres corps de métier, avec le maître de l’ouvrage et le maître d’œuvre,
* coordonner ses interventions avec les différents membres de l’équipe et/ou les autres corps de métier,
* identifier le travail à réaliser et ses contraintes spécifiques (nature et état du support),
* identifier les équipements nécessaires pour les travaux en hauteur ,
* estimer les quantités de produits et de matériaux nécessaires pour le travail demandé,
* utiliser les instruments de mesure,
* calculer les superficies à traiter,
* identifier les moyens mis à disposition,
* organiser son travail en fonction des surfaces, des temps de séchage ou de prise des différents produits.
* de préparer le poste de travail :
* participer à l’installation des clôtures et de la signalisation,
* identifier et utiliser les branchements provisoires de chantier (eau, électricité, groupe électrogène),
* utiliser les équipements pour les travaux en hauteur,
* préparer les outils à main et les machines nécessaires aux tâches à réaliser,
* préparer les matériaux et les produits nécessaires aux tâches à réaliser,
* de préparer les surfaces à traiter :
* utiliser le matériel de protection adéquat et les techniques de protection appropriées pour les éléments à ne pas recouvrir,
* préparer les surfaces à traiter :
* nettoyer la surface à traiter
* enlever les débris de mortier, de pierres, de béton, les clous, d’un support
* reboucher les fissures
* mesurer et contrôler la planéité des supports.
* d’appliquer les sous-couches :
* déterminer
* l’emplacement et l’épaisseur des sous-couches,
* la nécessité de placer une armature,
* les états de surface à réaliser.
* préparer la sous-couche ou le produit d’accrochage,
* intégrer une armature synthétique si nécessaire,
* appliquer la sous-couche ou le produit d’accrochage,
* respecter les temps de prise ou de séchage.
* de placer un isolant et du matériau d’étanchéité sur une surface intérieure mécaniquement et/ou par collage :
* placer le matériau d’isolation ou d’étanchéité :
* positionner le matériau sur le support de manière jointive et continue,
* fixer le matériau en respectant les prescriptions de pose.
* assurer la continuité de l’isolation et de l’étanchéité à l’air au niveau de chaque nœud constructif.
* de placer des profils de baies et autres accessoires, des guides de plafonnage :
* placer des profils de baies, cornières et autres accessoires (profils d’angles),
* placer des guides de plafonnage.
* d’appliquer la couche de finition (manuellement ou à la machine) :
* sélectionner le type de finition adéquate,
* préparer le produit,
* mettre en œuvre les enduits,
* dresser ou égaliser la couche de finition à l’aide de l’outil adéquat,
* talocher, resserrer, lisser la couche,
* finir les angles rentrants et sortants.
* d’appliquer les règles de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et de respect de l’environnement.

1. **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé un groupe de quinze étudiants maximum.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **7.1. Dénomination des cours** | **Classement des cours** | Code U | **Nombre de périodes** |
| **Plafonnage intérieur : les plafonds : technologie** | **CT** | J | 16 |
| **Plafonnage intérieur : les plafonds : travaux pratiques** | **PP** | **C** | 80 |
| **7.2. Part d’autonomie** |  | **P** | 24 |
| **Total des périodes** |  |  | **120** |